

325.714

R263te

SIC



Bibliothèque Nationale du Québec

P325.714

R263te

LA REGION

DU

LAC TEMISCAMINGUE

Voies de communication — Qualité du sol — Description
des principaux cantons à coloniser.

Le mouvement très prononcé qui se fait depuis quelques mois en faveur de la colonisation de la Province, tant par nos compatriotes des Etats-Unis qui nous reviennent en si grand nombre, que par les cultivateurs des anciennes paroisses, et même par les habitants des villes, a fait attirer l'attention sur une région encore peu connue, au point de vue de la colonisation; elle se trouve à l'extrémité occidentale de la Province, particulièrement propre à des établissements de colons auxquels elle offre de très grands avantages; nous voulons parler de la région du lac Témiscamingue.

Elle comprend tout le comté de Pontiac, à l'exception des cantons Church, Dorion et Cawood qu'il vaut mieux classer dans la région de la Gatineau; cette région se divise en deux agences des terres de la Couronne, l'une à la Baie des Pères et l'autre à Morehead. (1) La première agence comprend 6 cantons arpentés et divisés contenant 104,654 acres; la deuxième, 19 cantons avec 224,340 acres; le prix des terres est de 30 cts l'acre, payable un cinquième comptant, et la balance en quatre paiements annuels.

Voies de communication.

Pour se rendre à la Baie des Pères il faut prendre le Pacifique Canadien qui conduit à Mattawa, de là on se rend, par bateaux à vapeur et tramways jusqu'à la tête du Long Sault, ensuite, en été, il y a une superbe navigation, aussi par bateau à vapeur, jus-

(1) Agent à la Baie des Pères, M. A. E. Guay. Agent à Morehead, M. Wm. Clark.

qu'à la Baie des Pères (la distance entre Mattawa et la Baie des Pères est de 91 milles) et même jusqu'à la tête du lac. Mais comme pendant l'hiver la glace sur le lac n'est pas toujours sûre, que le printemps de bonne heure et l'automne tard, le trajet entre la Baie des Pères et le Long Sault est pénible, le gouvernement provincial va faire faire incessamment un chemin de colonisation entre ces deux localités. Il y a aussi d'autres chemins de colonisation faits, ou projetés dans les cantons arpentés et divisés; ils permettent de voyager entre les différentes places de ces cantons. Notons de suite que le Pacifique va faire prolonger la ligne depuis Mattawa jusqu'à la tête du lac Témiscamingue, même une partie du terrassement près de Mattawa est déjà fait. La même compagnie a fait faire à frais communs avec le gouvernement de la Province l'exploration d'un chemin de fer, depuis la Chute aux Iroquois jusqu'à la tête du lac; c'est le tracé de ce chemin, que l'on voit sur la carte régionale qui accompagne le présent écrit; ces deux voies ferrées qui vont être construites donneront beaucoup d'ouvrage, et nécessiteront une grande consommation de produits agricoles, lesquels déjà, à cause des grands chantiers qui se trouvent dans la région, atteignent des prix très élevés, comme par exemple le foin qui se vend de 25 à 30 piastres la tonne, l'avoine 75 cts le minot, les pois \$1.50, les patates \$1.50 la poche. MM. Bignell, arpenteurs qui sont passés par la Baie des Pères en avril dernier nous disent que le foin s'y vend \$32 la tonne.

60686

Qualité du sol.

Quant à la qualité du sol et à l'état dans lequel les terres se trouvent, par suite de nombreux brûlés, il nous paraît plus exact de donner, malgré la longueur des citations, des extraits des rapports des arpenteurs des quelques cantons arpentés et divisés, le long et dans le voisinage de la Baie des Pères, sur lesquels, selon l'opinion de M. Bureau, explorateur du département de l'Agriculture, dont la compétence et la longue expérience sont bien connues, on peut facilement établir 10 à 12 paroisses sur d'excellentes terres.

Voici ce que disent les arpenteurs :

Canton Duhamel, M. James Rooney dit :

"La petite rivière où j'ai commencé cet arpentage, court à travers une grande étendue de belle terre agricole ; et il y a d'immenses vallées de terrain plan dans toutes les directions. Je suis informé que le terrain, en arrière de ce qui est arpenté dans Duhamel, est supérieur en qualité à celui compris dans les lignes de rang que j'ai déjà tirées. Le long de la ligne en arrière du 3^{me} rang, le terrain en général est uni et le sous-sol, qui est de terre glaise, est recouvert d'une couche de marne à la surface. Le long de la ligne, entre les 2^{me} et 3^{me} rangs, il y a de grandes vallées dans lesquelles le sol est de qualité supérieure. Le terrain que j'ai traversé sur la ligne du 1^{er} et du 2^{me} rangs est assez bon pour la culture, il y a quelques élévations pierreuses qui seront encore de quelque utilité aux colons, pour bâtir, mais dans d'autres endroits, il y a de très belles vallées, bien propres à la culture."

"Une grande partie du township Duhamel peut être très facilement défrichée, vu que le feu y est passé et a laissé le terrain presque prêt à recevoir la charrue. Ceci est un grand avantage pour le premier colon et lui épargne une somme de travail considérable que sans cela il aurait à faire."

A propos du canton Guigues, le même arpenteur dit :

"Dans le canton Guigues, le terrain le long du lac Témiscamingue, en montant jusqu'à l'embouchure de la rivière à la loutre, est inégal et montagneux, mais depuis cette rivière en montant, il est plus uni. En arrière du premier rang, depuis la ligne centrale en descendant jusqu'à la ligne extérieure dans la partie sud du canton, le feu a détruit environ la moitié du bois, et une bonne partie du terrain pourrait être facilement défrichée et préparée pour la semence. Il y a de belles vallées dans cette étendue de terrain, et le sol est excellent. Tous les bois au nord de la ligne du centre forment une épaisse forêt verdoyante qui, en général, est couverte de bois franc de saine qualité." (Voir rapport du commissaire des terres de la Couronne pour l'année 1884, page 61.)

De son côté M. P. T. C. Dumais, A. P., qui a arpenté le reste du canton Duhamel et partie du canton Laverlochère dit, dans son rapport au gouvernement :

"Tout le terrain que j'ai arpenté dans le canton Duhamel a passé au feu depuis 16 à 18 ans. Le bois qui a passé au feu et qui est encore debout, surtout le cèdre qui s'y trouve en assez grande quantité, peut servir à la construction des premières habitations des colons et au bois de chauffage. Des pouvoirs d'eau sur la rivière à la loutre et sur la branche nord de la petite rivière, peuvent être assez avantageusement obtenus en construisant des chaussées à la tête des petits rapides. En général, le sol est riche, étant composé de terre grise et jaune argileuse avec un humus de 4 à 10 pouces d'épaisseur, excepté sur les terrains les plus élevés où le feu a consumé en grande partie cet humus."

"Dans le canton Laverlochère, le sol dans la partie arpentée est très propre à la culture, et est composé de terre noire, grise et jaune d'excellente qualité. Les deux tiers environ ont passé au feu à la même époque que le canton Duhamel, et le reste est en bois vert mêlé." (Voir rapport du commissaire des terres

de la Couronne, 1886, page 53 et suivantes).

M. W. A. Ashe, A. P., ingénieur civil anglais, fut envoyé plus tard par le gouvernement de Québec pour faire l'inspection des arpentages faits par MM. Rooney et Dumais. Dans son rapport publié par le Commissaire des terres de la Couronne, 1886, page 39, il dit :

"Le sol de ces cantons (Duhamel, Guigues et Laverlochère) est une excellente marne, mélangée quelques fois d'argile noire plus légère. Il ne peut y avoir de doute sur l'excellente qualité du sol comme le prouvent ses propriétés productives."

"Le pays est très propre à des établissements, doublement à cause de la nature du sol et des moyens d'accès faciles."

"De plus, la plus grande partie du terrain est tellement dévastée par le feu qu'il faudrait très peu de travail pour le mettre prêt à la charrue. Un jeune homme de 19 ans a, dans un seul automne, préparé 12 arpents de terre pour le labour du printemps suivant. En maints endroits, à part ça et là, quelques peupliers, baumiers et quelques trembles, (dont quelques-uns ont deux pieds de diamètre) il ne reste rien de la forêt primitive, mais ici et là, il y a quelques pins isolés qui subsistent, même au milieu des traces de leurs voisins, maintenant disparus."

"Dans le canton Duhamel, il y a des sommets de rochers nus et isolés qui empiètent sur la partie subdivisée de ce canton, laissant cependant 80 pour cent de terrain valable."

"Le 6me rang contient presque 100 pour cent de terre productive, tandis que dans le 7me rang, ces bancs de rochers sont plus fréquents vers la partie sud."

"Dans le canton Laverlochère, les 1er 2me et 3me rangs ont toute leur valeur, dans leur partie sud, depuis la ligne centrale qui est entrecoupée par ces bancs de rochers."

"Le canton Guigues renferme peu de sommets rocheux, une bordure le

long du lac et très peu à l'intérieur, ce qui laisse une grande partie du terrain propre à la culture."

M. P. T. C. Dumais qui a terminé l'arpentage des cinq derniers rangs du canton Guigues, et des quatre premiers rangs du canton Fabre, dit :

"Le caractère général du canton Guigues est des plus convenable au progrès de la colonisation. Le terrain est légèrement ondulé pour ne pas dire qu'il est très uni. Le sol est des plus propice à la culture des céréales et est composé généralement de terre grise argileuse mélangée, en beaucoup d'endroits, de terre noire très riche. Sur le sommet des élévations, on remarque des terres jaunes, grasses, sablonneuses."

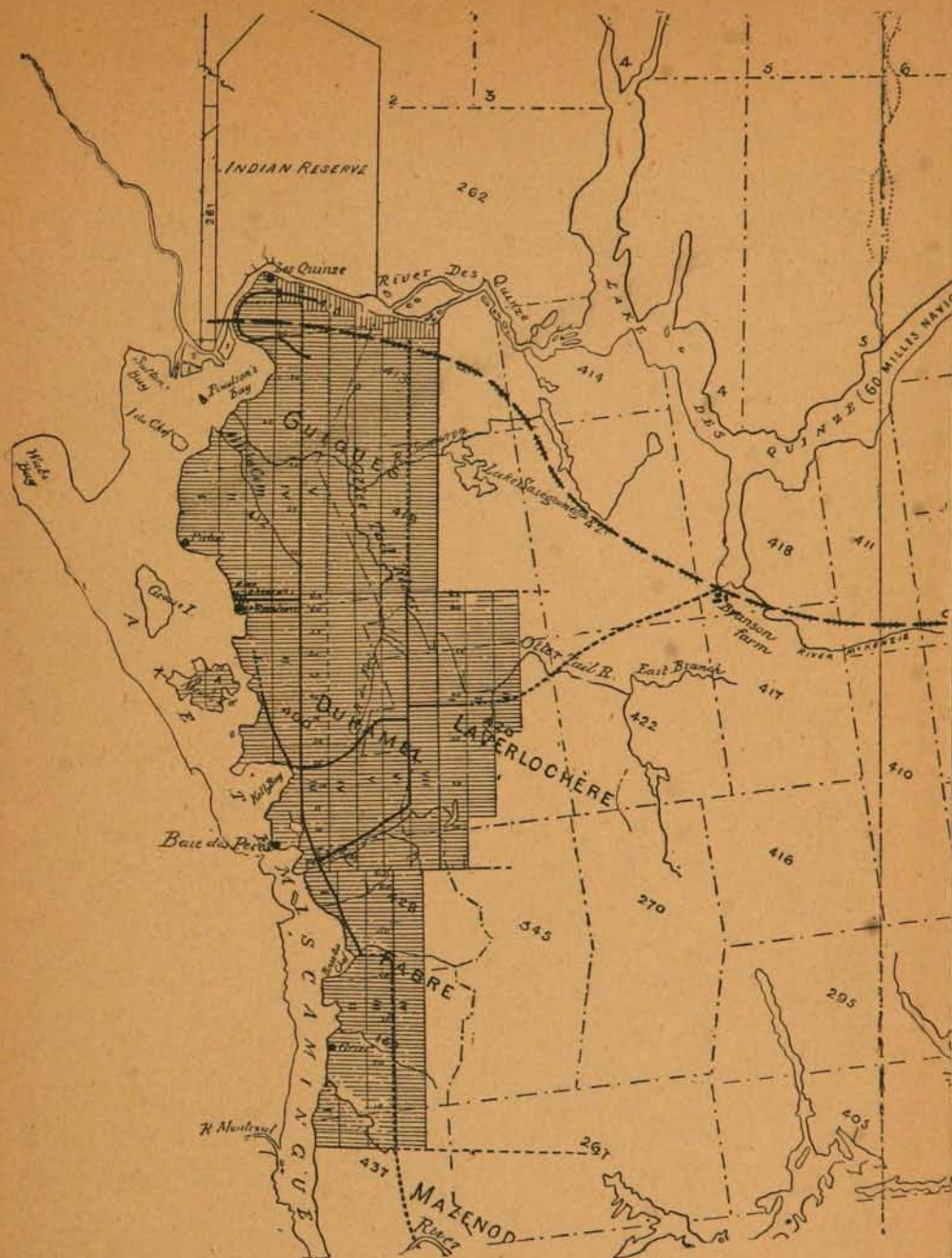
"En plusieurs endroits on trouve des circuits de cinq à dix acres qui sont de véritables prairies naturelles où le foin pousse en abondance."

"Il n'y a pas de montagnes dans ce canton, on remarque seulement quelques petits rochers par ci par là."

"La rivière des quinze qui fait la limite nord du canton, à une largeur de 8 à 15 chaînes dans les eaux basses. Sur les 4e et 5e rangs il y a des chutes qui peuvent fournir avec avantage des pouvoirs d'eau très importants. Il y a trois petits lacs dans les 6e et 7e rangs et un autre d'à peu près cinq milles de longueur dans le 9e rang. Ses bords sont rocheux par endroits, ailleurs c'est une belle grève de sable. Le brochet, la truite, le poisson blanc et le doré s'y trouvent en quantité ; on peut ajouter que le lac Témiscamingue, les rivières et les lacs qui l'environnent sont aussi très poissonneux. Ici comme dans les autres cantons que j'ai arpentés, sur tous les terrains propres à la culture, il n'y a pas de roches. J'ai été obligé, en certains endroits, d'en transporter à deux milles de distance pour établir les bornes."

"Je ne crains pas d'ajouter que le canton Guigues est un des plus beaux cantons à coloniser dans la province de Québec."

Pais parlant du canton Fabre, M. Dumais dit :



LEGENDE

- ++++ chemin de fer projeté.
- chemins de colonisation projetés.
- chemins do existants.

CARTE DE I

“Ce canton est avantageusement arrosé par plusieurs petites rivières et ruisseaux, et sur chacune de ces rivières il sera facile d'obtenir des pouvoirs d'eau en construisant des chaussées.”

Comme nous l'avons dit plus haut, nous n'avons pas voulu dire des généralités sur la qualité du sol de la région du Lac Témiscamingue, nous avons préféré donner des extraits des rapports des arpenteurs, pour ne pas être accusé d'en exagérer la valeur, de même, le lecteur pourra se convaincre que, sur de grandes étendues, à cause des brûlés qui ont fait des vastes déserts, le défrichement y est bien moins pénible qu'en pleine forêt.

Nous avons mentionné la Baie des Pères, il nous faut dire un mot de cette localité qui est le chef-lieu de la région du Témiscamingue; c'est le centre du service religieux qui se fait par les Pères Oblats; ils y ont bâti une belle église de 45 pieds sur 90, un presbytère, une résidence pour les Sœurs de la charité, joli corps de bâtisse à deux étages, avec deux ailes, une pour l'hôpital et l'autre pour l'orphelinat et l'école, car les bonnes sœurs y sont en mêmes temps religieuses hospitalières et institutrices. Il y a encore à la Baie des Pères un médecin résidant, un bureau de poste, deux magasins généraux dont l'un tenu par la Compagnie de la Baie d'Hudson, un moulin à scie, des artisans de différents métiers.

Enfin, nous avons parlé des chantiers du comté de Pontiac, nous pouvons dire qu'ils sont les plus importants de la Province; c'est une ressource considérable pour les colons qui peuvent y aller travailler pendant l'hiver, et gagner de l'argent pour leur aider à faire progresser leurs terres; et, si l'on considère le nombre d'hommes et de bêtes nécessaires pour ces grandes exploitations forestières, il ne peut y avoir de meilleurs marchés pour l'écoulement des produits des colons.

De ce qui précède il est facile de conclure que, de toutes les régions qui s'offrent à la colonisation, celle du Lac Témiscamingue n'a pas de supérieure.

LES COLONS DU TEMISCAMINGUE

Succès remarquable de M. Ls. Pilon.

Je soussigné suis venu de St-Jérôme à Témiscamingue au printemps de 1886 avec ma femme, mon fils âgé de dix-sept ans, et ma fille de huit ans.

J'avais cinq piastres dans ma bourse, mais une partie de mon bagage était resté en chemin, et il m'a fallu dépenser vingt piastres pour l'avoir.

Je me suis mis aussitôt au service des Révds Pères Oblats avec mon fils. J'ai pris un lot et j'ai fait quelques défrichements.

Je l'ai revendu pour me placer plus à mon goût.

En 1888, j'ai pris trois lots dans le 7ème rang de Duhamel. J'ai commencé à les défricher, et j'allais travailler l'hiver dans les chantiers, ainsi que mon fils. En 1892, j'ai vendu un de mes lots 275 piastres.

J'ai maintenant environ 80 arpents de belle terre en culture, sans roches, ni souches. J'ai maison, grange, écurie; j'ai huit bêtes à cornes un cheval de travail, un poulain d'un an, quatre cochons, une douzaine de poules.

J'ai une charrue, une herse, un râteau à cheval, une faucheuse.

Je ne dois rien à personne et j'ai en caisse au-delà de deux cents piastres.

J'ai vendu cette année du foin et de l'avoine pour \$312.00.

J'ai récolté des pois et des patates pour la dépense de ma maison et pour mes engrais.

J'estime ma terre à \$2000.00 et mon matériel roulant à \$400.00.

Je n'ai jamais manqué de nécessaire.

LOUIS PILON.

Je soussigné, ai reçu la déclaration de M. Pilon et je suis porté à croire qu'elle est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Je me rappelle fort bien quand je suis arrivé à Témiscamingue, M. Pilon demeurait avec sa famille sous une tente au bord du Lac. Il est parfaitement à l'aise comme l'atteste sa déclaration. Si sa terre se trouvait à St-Jérôme d'où il venait, elle vaudrait au moins \$6000.00 et comme je l'ai déjà fait voir dans d'autres correspondances, une terre ici rapporte beaucoup plus que les terres de nos vieilles paroisses, à cause du haut

prix des produits. M. Pilon a vu son avoir augmenter de \$300.00 par année, puisqu'en moins de huit ans, il s'est fait une propriété qui vaut au moins \$2400.00.

F. THÉRIEN.

Ptre O. M. I.

Baie des Pères.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE MONTREAL.

Il s'est formé dernièrement à Montréal une association incorporée le 3 mars dernier, par un ordre en conseil sous le nom de "La Société de Colonisation de Montréal."

Le but de la société est de travailler d'une manière efficace et pratique au rapatriement des Canadiens des Etats-Unis, à l'établissement des terres colonisables et au repeuplement des anciennes paroisses. Ce triple but était trop conforme à la politique du gouvernement et aux dispositions de l'Honorable M. Beaubien pour ne pas lui attirer ses faveurs ; aussi le Commissaire de l'Agriculture a tout récemment accordé une allocation généreuse qui a permis à la Société d'entrer de suite en opération d'une manière effective.

Il faut dire que les circonstances sont singulièrement favorables pour seconder les efforts de cette association, car le réveil agricole qui s'opère dans toute la Province entraîne un grand nombre de personnes à se livrer à l'agriculture ; il en est de même de la plus grande partie de ceux qui reviennent des Etats-Unis.

Déjà la société a conduit dans le nord un parti de colons ; de plus, pendant la dernière quinzaine de mars, elle a placé des colons au Lac St-Jean, sur le Saint-Maurice, dans les régions du Nomingue et du Témiscamingue. On voit de plus affluer au bureau de la société les ouvriers de Montréal, à la recherche d'informations, dans le but d'aller s'établir comme colons, quand viendra l'automne et qu'ils auront fait

quelques économies ; ils sont bien déterminés à prendre le chemin de la forêt ; d'autres retourneront sur les terres qu'ils ont désertées pour la vie des villes.

C'est d'après le désir de l'honorable Commissaire de l'Agriculture que la société s'occupe des moyens de repeupler les anciennes paroisses : à cet effet elle a adressé aux secrétaires-trésoriers des municipalités de la Province, une circulaire leur demandant de bien vouloir y mentionner les terres à vendre ou à louer, les prix approximatifs, dans leur municipalité respective ; ces circulaires sont en grande partie retournées au secrétaire qui peut ainsi donner des informations à ceux qui désirent s'établir comme fermiers, ou à ceux qui, ayant un capital plus ou moins considérable, voudraient acheter des terres en culture dans les anciennes paroisses ; il est aussi en état de fournir des informations pour obtenir des ouvriers de fermes ; ces renseignements et informations sont donnés gratuitement à ceux qui les demandent verbalement ou par écrit. S'adresser à M. L. E. Carufel, Secrétaire de la Société générale de colonisation et rapatriement, 1546, rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVELLES DE LA COLONISATION.

Lac Témiscamingue.—M. Bureau a rencontré dernièrement le Révd Père Therrien de la Baie des Pères, Lac Témiscamingue. Ce dernier lui a appris que la colonisation fait depuis quelque temps des progrès remarquables dans cette région. Il publie sur notre journal des certificats faisant connaître les succès obtenus par les colons de cet endroit. A toutes les malles, il reçoit des lettres de personnes demeurant dans les vieilles paroisses et aux Etats-Unis, demandant des renseignements.

Dans une lettre en date du 26 mars dernier, le Révérend Père Therrien

nous dit : " Il nous est arrivé quatre colons à l'aise ces jours derniers, et nous en attendons plusieurs autres à l'ouverture de la navigation. L'élan est donné."

M. Guay agent des terres, reçoit également un grand nombre de demandes de renseignements. Nous nous réjouissons beaucoup des services que notre journal rend à l'œuvre de la colonisation. On a eu certainement une excellente idée de consacrer quelques-unes de nos colonnes à cette œuvre. Avec la grande circulation de notre publication, cette propagande ne peut que produire d'excellents résultats.

On ne saurait trouver de meilleures terres que celles qu'il y a près du Lac Témiscamingue et près du Lac St-Jean. Dans les environs du Lac Témiscamingue on peut certainement fonder 10 à 12 paroisses sur des terres de première qualité. Tous les colons de cette région sont extrêmement satisfaits de la position qu'ils s'y sont créée.

Lac St-Jean et Mistassini.—Les nouvelles que nous recevons de Mistassini

sont des plus encourageantes. Depuis l'automne dernier, 17 familles se sont établies dans le voisinage de l'établissement des RR. PP. Trappistes. Tout laisse à entendre que la colonisation va y faire de grands progrès. Les colons attendent avec impatience le nouveau bateau que le gouvernement est à faire construire. En naviguant dans la rivière Mistassini, il sera d'une grande utilité et aidera beaucoup à la colonisation. Le moulin à scie construit par les RR. PP. Trappistes a fonctionné l'automne dernier ; il sera de nouveau mis en opération ce printemps. Environ 3000 billots sont rendus près du moulin.

23 avril 1894.

Colonisation. — Les colons trouveront d'excellentes terres au prix de \$0.60 l'acre dans les cantons de Ditchfield et Spalding dans le comté de Beauce. Les voies de communication sont bonnes, le chemin de fer du Pacifique traversant cette région. Il y a des chantiers, des moulins à scie, et les colons peuvent y trouver un emploi lucratif.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COLONISATION
1540 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

3003101489
33R112-T11A2

BNQ



C 000 283 619